



Service de renseignements juridiques

Bénéficiez de conseils gratuits!

» Vous dirigez une petite entreprise ?

Profitez de notre nouveau service **gratuit** de renseignements juridiques qui répondra à vos questions relatives au droit du travail, au droit des assurances, au droit de la protection des données ainsi qu'à de nombreux autres domaines du droit.

Comment en bénéficier?

Vous souscrivez l'une des couvertures suivantes auprès du Groupe Mutuel :

- Assurance indemnité journalière maladie (IJM)
- Assurance-accidents selon la LAA (LAA)
- Assurance complémentaire à la LAA (LAAC)
- Prévoyance professionnelle (LPP)

Vos avantages

Conseils juridiques gratuits dans différents domaines du droit (voir conditions au verso)

Contact rapide par téléphone ou e-mail avec les avocats et juristes de notre partenaire Dextra Protection juridique SA

Nos deux niveaux de prestations

Niveau 1

Pour les clients bénéficiant d'une des assurances suivantes:
IJM / LAA / LAAC / LPP

Niveau 2

Pour les clients bénéficiant de toute combinaison des assurances suivantes:
IJM / LAA / LAAC / LPP

	Niveau 1	Niveau 2
3 appels téléphoniques par an d'une durée de 15 minutes chacun	✓	✓
1 consultation juridique par an d'une durée d'une heure (étude de pièces, évaluation de la situation, conseil sur la procédure, etc.)	–	✓
Mise en relation avec un avocat près de chez vous et négociation du tarif	–	✓

Liste exhaustive des domaines du droit couverts par notre service:

Droit du travail, droit des assurances privées et sociales, droit des contrats, droit des poursuites pour dettes et faillites, droit pénal, droit de la protection des données, droit de la propriété et droits réels, droit du bail à loyer et bail à ferme, droit de voisinage, retrait de permis de conduire, dommages-intérêts et réparation du tort moral.

Le saviez-vous?



Le Groupe Mutuel est l'unique assureur global de personnes en Suisse. Il vous propose une gamme complète de produits couvrant tous les secteurs des assurances de personnes pour l'entreprise. Vous profitez, ainsi, du savoir-faire et de la compétence de véritables professionnels.

Conditions du service de renseignements juridiques:

Ce service est offert gratuitement aux entreprises ayant une masse salariale inférieure à 750'000 CHF souscrivant une nouvelle assurance indemnité journalière maladie, ou une assurance-accidents selon la LAA, ou une assurance complémentaire à la LAA, ou un contrat de prévoyance professionnelle auprès du Groupe Mutuel à partir du 2 février 2023.

Le Groupe Mutuel se réserve le droit de modifier ou supprimer ce service à tout moment et décline toute responsabilité concernant les renseignements et conseils juridiques fournis par Dextra Protection Juridique SA.

Les litiges contre le Groupe Mutuel sont exclus.

groupemutuel

Groupe Mutuel Holding SA Rue des Cèdres 5 CH-1919 Martigny 0848 803 777 / groupemutuel.ch

Sociétés de Groupe Mutuel Holding SA: Avenir Assurance Maladie SA / Easy Sana Assurance Maladie SA / Mutuel Assurance Maladie SA
Philos Assurance Maladie SA / SUPRA-1846 SA / AMB Assurances SA / Groupe Mutuel Assurances GMA SA / Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP / Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie
Fondation Opsion Libre Passage / Fondation Collective Opsion

